



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

Jeudi 7 Décembre 2023

Organisé à la mairie de Labastide-Murat

Présents : DELPEYROUX Pierre, CHAUBET Didier, INESTA Jean-Michel, PELAPRAT Pierre, CHAPPAT Huguette, DESPEYROUX Lan, VEYSSEYRE Lionel, CAZES-BOUCHET Odile, MOUILLAUD Thierry, THIBERVILLE Yann, RUIZ Laura, BERNARDINO DUARTE João

Excusés : MOULES Marcel, Claudine VERMANDE, Jean-Marc LAGARDE, Roland BESOMBES, Vincent DENIS, LAJOINIE Francis



I. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Pierre DELPEYROUX ouvre ce Conseil d'Administration et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation, excuse les absents, et informe que ce CA est le dernier de l'année civile 2023. Il rajoute également que le CDOS du Lot a été présent pendant les 2 jours du séminaire du CROS, le lundi 4 et mardi 5 Décembre.

II. VALIDATION DU PV DU CA DU 12 OCTOBRE 2023

Le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration est validé par l'ensemble des membres présents. Pour rappel, ce dernier CA s'est tenu le 12 Octobre 2023.

III. POINT D'INFORMATION SUBVENTIONS A.N.S

Pierre DELPEYROUX fait un point d'information sur les subventions A.N.S comme il s'était engagé à chercher des réponses à la baisse des subventions A.N.S pour le CDOS du Lot. Il nous indique qu'au sein des autres CDOS de l'Occitanie, la baisse de 20% que le CDOS du

Lot a connu n'est pas généralisée, puisque d'autres CDOS ont même eu une augmentation des subventions A.N.S. Pierre DELPEYROUX indique également que le Comité Régional Olympique et Sportif de l'Occitanie n'a pas pu lui donner de raisons spécifiques pour expliquer cette baisse, et indique également qu'il faudra s'attendre à une baisse importante des subventions de l'A.N.S à la suite de Paris 2024, voire même à une suppression totale à moyen / long terme.

Lionel VEYSSEYRE intervient en expliquant son point de vue sur la situation sportive en France à la veille des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 où c'est de plus en plus compliqué d'organiser le sport (manifestations, championnats, pratiques scolaires), en expliquant que la ruralité est la plus touchée surtout à cause de l'augmentation des prix du transport, que ce soit pour les déplacements d'équipes, ou pour aller aux entraînements.

Didier CHAUBET exprime que les clubs sont moins touchés par les baisses des subventions A.N.S que les Comités Départementaux grâce aux ordres des fédérations qui demandent à ce que la moitié de ces subventions soient fléchées en directions des clubs.

Un débat prend ensuite place sur le thème du plancher bas pour les demandes de subventions pour les associations sportives en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), ainsi que sur la complexité des demandes de subventions pour les associations. Ce à quoi Didier CHAUBET répond en posant deux questions :

1. Les Comités Départementaux sont-ils réellement en mesure d'aider leurs clubs affiliés dans ces démarches ?
2. Les clubs ont-ils réellement besoin des subventions et est-ce normal que ce soit les impôts des français qui financent les clubs ?

Pierre DELPEYROUX exprime une première réponse en expliquant que retirer les subventions aux clubs reviendrait à mettre la majorité des clubs dans des situations précaires, et que ce serait viable uniquement pour les clubs ayant un nombre important de licenciés.

Jean-Michel INESTA intervient pour expliquer son point de vue sur le sujet, en disant qu'en supprimant les subventions pour les clubs, cela reviendrait à augmenter de manière « insupportable » les cotisations, et que les usagers se retrouvent à payer 800€ par an pour faire du sport.

Lan DESPEYROUX indique son ressenti que les gens pensent que l'accès au sport ne doit pas être cher, tout comme l'école, à part si les gens se tournent vers le privé.

Jean-Michel INESTA explique que selon lui, l'Etat doit participer car c'est un enjeu de santé nationale.

Thierry MOUILLAUD exprime que certains Comités Départementaux ne récupèrent rien sur les licences dans le département. Il nous explique aussi ce qu'il demande à ses clubs lorsqu'ils expliquent leurs tarifs d'adhésion à leurs assemblées générales. Il dit aux clubs de calculer le prix que les usagers payent par heure où ils ont accès aux infrastructures. En faisant cela, certains parents remarquent que le prix payé est (souvent) dérisoire et cela limite les remarques mécontentes sur les prix d'adhésion.

Didier CHAUBET indique que contrairement aux clubs, certains Comités Départementaux ne pourraient pas survivre sans les subventions, en particulier le CDOS 46.

Lionel VEYSSEYRE explique que grâce aux JOP de Paris 2024, le CIO aura des retombées financières et que malheureusement, les CDOS ne vont rien toucher car il n'y a pas de ruissellement financier en place.

Odile CAZES-BOUCHET s'interroge et interroge les membres du C.A du CODS 46 sur la nécessité d'avoir autant de nouvelles infrastructures sur les différents territoires du Lot, ainsi que sur le fait qu'il y est assez de subventions en place pour les acteurs du sport.

Ce à quoi Lionel VEYSSEYRE répond qu'en effet, il y a un manque de logique dans la gérance des infrastructures dans le Lot, et prend pour exemple tous les « Stades d'Honneur » présents dans le département surtout dans le football et le rugby, qui ne sont utilisés qu'une fois par semaine ou tous les quinze jours, où il est formellement interdit de pratiquer en dehors de ces matchs, que ce soit pour des entraînements ou le sport scolaire et qui sont donc non utilisés la majorité du temps, et qu'ils ont un coût d'entretien important. Ce à quoi Pierre DELPEYROUX et Lionel VEYSSEYRE rajoutent qu'il y a une grande disproportion sur le département entre le nombre de salles couvertes et le nombre de terrains extérieurs.

IV. PROJETS & ACTIONS EN COURS

A. Commission « Sport & Professionnalisation »

a. Programme Formation CROS

João BERNARDINO DUARTE présente les différentes formations proposées par le CROS que le CDOS 46 va accueillir en visio-conférence. Elles se dérouleront cet été sur deux matinées chacune sur les thèmes des différents contrats dans le secteur du sport (4 & 5 Juin 2024), et sur le thème de la communication interne et externe des associations (1^{er} et 2 Juillet 2024). Ces thèmes ont été sélectionnés en fonction des réponses lotoises au sondage du CROS sur les différents sujets de formation.

Lan DESPEYROUX questionne le fait que ces formations soient toujours en visio-conférence ou loin du territoire lotois et indique que les thématiques de ces formations sont toujours identiques ou similaires.

Jean-Michel INESTA apporte un point d'information sur le pourquoi ces formations ne se font plus sur le territoire. Il nous explique que depuis le COVID, le CDOS 46 n'a pas repris les formations en présentiel dans le Lot dû au faible nombre d'associations lotoises qui répondaient présentes à ces mêmes formations avant le COVID. Pierre DELPEYROUX confirme ce point en disant que lors des formations organisées dans le Lot, en moyenne seulement 5 personnes étaient présentes.

Laura RUIZ exprime l'expérience et les retours qu'elle a eu récemment lors d'une formation proposée par l'UFOLEP. Elle nous indique que les personnes lui disaient que les formations sont contraignantes puisqu'elles bloquent une demi-journée ou une journée complète, et en plus de cela qu'elles n'étaient pas certifiantes ou diplômantes.

B. Commission « Politiques Publiques et Haut-Niveau »

a. 1^{er} bilan Aide à la Pratique Sportive

João BERNARDINO DUARTE présente la situation à ce jour des enveloppes de l'Aide à la Pratique Sportive, en expliquant que la majorité des centres distributeurs ont distribué l'entièreté de leurs enveloppes, mais qu'il reste encore des coupons disponibles dans certains centres distributeurs (Ségala-Limargue, Cazals-Salviac, etc.).

Didier CHAUBET ajoute une explication du processus par lequel les centres distributeurs distribuent ces coupons. Il dit que les centres reçoivent le formulaire de distribution aux alentours du 15 août, mais qu'ils peuvent distribuer qu'à partir du 1^{er} septembre car les fonds

sont bloqués jusqu'à cette date de commencement. Il rajoute que les personnes doivent se rendre dans ces centres distributeurs pour avoir un coupon, ils ne peuvent pas le faire par mail ni par téléphone.

b. Répartition des sports

João BERNARDINO DUARTE explique au C.A le « camembert » de la répartition entre les sports pour l'APS et indique surtout que ces chiffres sont basés sur les 14 centres distributeurs sur 28 qui ont renvoyé leurs formulaires de distribution. On y voit sur celui-ci que le football est la pratique sportive dans laquelle le plus de coupons ont été distribués, suivi d'assez loin par les activités de remise en forme et de détente ainsi que de la gymnastique artistique.

Lan DESPEYROUX questionne le C.A en demandant si ces chiffres représentent correctement le paysage sportif lotois. Ce à quoi le C.A répond que non, surtout au vu des chiffres (à ce jour) du rugby et du tennis qui font partie des sports les plus pratiqués dans le Lot.

Odile CAZES-BOUCHET exprime les retours qu'elle a eu à propos de 3 centres distributeurs, où les personnes exprimaient que dans 2 de ces centres, toutes les personnes étaient bien reçues et où les agents d'accueil de ces centres ont tout expliqué aux personnes souhaitant des coupons, contrairement au troisième centre distributeurs sur lequel elle a eu des retours négatifs.

Didier CHAUBET clos le sujet de l'APS en disant qu'il reste des coupons disponibles sur certains territoires et qu'il fallait envoyer les pratiquants là-bas.

C. Commission « Sport, Education et Citoyenneté »

a. Bilan des actions conduites depuis le dernier C.A

Pierre PELAPRAT revient sur les cinq actions qui ont été faites depuis le dernier C.A, en commençant par le projet du Festival du Film Olympique, où 2 films ont déjà été projetés, Invictus et A Mort l'Arbitre. Il explique que ces deux projections ont été un succès auprès de la cible principale de ce projet qui sont les enfants et les jeunes. Il déplore néanmoins deux points, le premier étant le manque de mobilisation de la part des professeurs du Grand-Cahors car sur un total de 159 enfants et lycéens seulement une quarantaine étaient du Grand-Cahors, dont 0 sur le deuxième film. Le second point qu'il déplore est celui du manque de personnes qui viennent aux projections du soir, en émettant un début de réponse avec l'horaire de cette projection (18H00) qui est peut-être placée un peu tôt pour qu'il y ait du monde.

Pierre PELAPRAT nous parle ensuite du projet de la désignation de référents LCVSMS au sein des comités départementaux, et du faible nombre de réponses que nous avons reçu avec une dizaine de réponses seulement. Il explique qu'une relance va être faite, et que le CDOS va avancer sur le projet pour proposer des formations à ceux qui ont répondu.

Didier CHAUBET profite de ce sujet pour répondre à une question qui avait déjà été posée lors du C.A précédent, sur les contrôles d'honorabilité dans les clubs non-affiliés. Il nous explique que ces clubs ont les mêmes obligations que les clubs affiliés et que la responsabilité incombe des services départementaux (SDJES).

Pierre PELAPRAT poursuit avec la quatrième action qui est l'action de sensibilisation à la Lutte Contre les Violences Sexuelles et Sexistes en Milieu Sportif qui a été menée lors d'un stage de vacances du Comité Départemental de Judo le 31 octobre 2023. Il explique que l'action a été un vrai succès auprès des enfants, mais que ce fut plus compliqué d'impliquer les parents au temps d'échange prévu l'après-midi où seulement 10 personnes étaient présentes.

Pierre PELAPRAT termine avec un résumé succinct de la réunion de la Commission Départementale LCVSMS qui s'est tenue le 4 décembre 2023, où les sujets de la création d'un réseau de référents LCVSMS a été discuté ainsi que le projet de la convention départementale de prévention des violences qui se calque sur ce qui a été fait au niveau national en Juin.

b. Planning des actions à venir sur fin 2023 – début 2024

- Réunion du jury pour le projet Expo Photo
 - Mercredi 13 Décembre
 - Décision des photos qui seront affichées dans le cadre du projet
- Intervention LCVSMS
 - En coordination avec le CDSA 46
 - Centre de Nayrac
 - Public jeune avec légère déficience intellectuelle
 - Prévues pour Janvier 2024

c. Planning actions à venir en 2024

- Semaine Olympique & Paralympique 2024
 - Lionel VEYSSEYRE explique le projet de cette année, qui est de faire un « test-event » pour les J.O by Lot qui se dérouleront en Juin pour les élèves de collège. En plus de cela, un événement départemental va être mis en place pour les lycées, où une sorte de téléthon modifié verra le jour. Dans chaque salle de musculation des lycées du Lot, un défi leur sera proposé où ils devront dépasser plusieurs paliers qui correspondent à un montant qui sera reversé à une association. Lionel VEYSSEYRE nous indique également que le thème de la S.O.P de cette année est la célébration des jeux et des athlètes.
- Journée Olympique et Paralympique 2024
 - Pierre DELPEYROUX nous indique qu'une enveloppe de 5000€ sera versée à chaque CDOS pour la réalisation de la J.O.P avec une possibilité d'achat d'outils de communication comme les mascottes des JOP ou autre.
 - Cette J.O.P aura lieu le 23 Juin 2024
- 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} actes du Festival du Film Olympique
 - Diffusion de « Chariots de Feu » le Vendredi 9 Février 2024
 - Diffusion de « Chacun Pour Tous » le Vendredi 5 Avril 2024
 - Diffusion de « La Méthode Williams » le Vendredi 7 Juin 2024
 - Pour tous ces films les athlètes intervenant sont soit ciblés, soit déjà confirmés avec un lien qui sera fait entre le sport militaire de haut-niveau lors de la diffusion des « Chariots de Feu »
 - Il restera à confirmer et coordonner les activités de l'après-midi
- Formation des référents « Lutte Contre les Violences dans le Milieu Sportif Lotois »
 - Prévues courant 2024
 - Reste à définir le format et la durée
- Convention Départementale « Lutte Contre les Violences dans le Sport »
 - Projet fait sous la houlette de la préfète
 - Pierre PELAPRAT a déjà bien échangé avec la nouvelle préfète à ce sujet, et elle est partante
 - Une campagne de communication à l'échelle départementale est prévue
 - Réunion de prévue le 24 janvier à la Préfecture pour la mise en route du projet
- Exposition Photos – Jeux Olympiques & Paralympiques 2024
 - D'avril à septembre 2024
 - Sur les grilles de plusieurs bâtiments et infrastructures sportives cadurciennes
- 2 ou 3 actions « Lutte Contre les Violences Sexuelles en Milieu Sportif »
 - Dans l'année 2024
 - A faire en priorité avec les clubs qui étaient présents au Forum des Sports de Cahors dont l'idée avait été évoquée avec eux
- Jeux Olympiques 2024 by Lot
 - Du 17 juin au 19 Juin 2024

- Le CDOS participera à l'organisation et au financement
- Lionel VEYSSEYRE nous indique qu'il pourra nous en dire plus sur ce projet lors du prochain C.A

d. Budget Commission S.E.C 2023 – 2024

Dépenses :

POUR QUI	MONTANT	INFOS VERSEMENT
Récompenses Coupe du Monde de Rugby by Lot	99,60€	A payer
Impression Plaquettes Festival du Film	42€	Ok
J.O by Lot	3 000€	Prévisionnel
Frais Festival du Film - Invictus	567,30€	A payer
Frais Festival du Film – A Mort l'Arbitre	635,04€	A payer
TOTAL	4 161,90€	

Recettes :

FINANCEUR	PROJET	MONTANT	INFOS VERSEMENT
ANS PSF	Promo J.O	8 000€	Versé
FDVA	Promo J.O	10 000€	Versé
Conseil Départemental – Action Jeunes	Promo J.O	2 700€	Confirmé mais non versé
DRAJES	Promo J.O	2 000€	Versé
DRAJES	LCVSMS	4 000€	Versé
Région Occitanie	LCVSMS	2 200€	Confirmé mais non versé
ANS	LCVSMS	1 500€	Versé
TOTAL		30 400€	

En expliquant ces tableaux, Pierre PELAPRAT a informé le C.A que le CDOS a suffisamment de fonds pour tous les projets prévus.

D. Commission « Sport Santé & Bien-Être »

a. Projets Maison Sport Santé Associative

Laura RUIZ présente en détail les différents projets de la MSSA :

- Recensement du réseau Sport-Santé Lotois avec Etienne MEZZONE de l'IREPS
 - Question de Didier CHAUBET à ce sujet « Pourquoi l'IREPS recense le sport santé à notre place ?
 - Réponse de Jean-Michel INESTA, qui explique la démarche de l'IREPS de demander à la MSSA ce qu'ils pouvaient faire pour aider la MSSA, ce à quoi la MSSA a répondu le recensement des offres sport santé dans le Lot, également présent dans ce projet la SDJES. Jean-Michel INESTA apporte plus d'informations en indiquant que l'IREPS mène la mise à jour de l'offre sport santé lotoise, car le CDOS manquait d'informations sur l'offre.

- Un point de vigilance a été émis par Didier CHAUBET qui nous dit d'être attentif à la prise en charge de ces missions par l'IREPS, car le CDOS et la MSSA reçoivent des subventions et qu'il va falloir des compte-rendu financiers à ces subventions, et qu'il ne faudrait pas que ces mêmes subventions nous ne soient plus accordées l'année prochaine à cause de la prise en charge de l'IREPS.
- Séances en MARPA
 - Lalbenque (projet initialement prévu à Belfort-du-Quercy et une autre commune)
 - Résidence des Pins à Cahors
 - Payrac
- Séances « A Mon Rythme »
 - Laura RUIZ explique qu'il y a un manque de coordination pour ce projet car le Dr. ABITTEBOUL (Centre Hospitalier de Cahors) n'envoie pas les patients sur ces séances. Et les gens viennent à ces séances sans ordonnance ou conseil des médecins, mais grâce à la communication qui est faite.
- Projet Etudiants
 - Laura RUIZ nous explique que ce projet est un projet « morné », qui ne sera sûrement pas reconduit la saison prochaine car peu d'investissement de la part des étudiants mais aussi de la part de l'université.
- Séances d'aquagym avec les résidents du foyer Mas de la Tour de Catus
 - Séances faites à Divonéo à Cahors
- Coordination projet « Bien manger, bien bouger pour bien grandir »
- Projet réinsertion à l'emploi avec COORALIE
 - Année test pour ce projet
 - Les personnes concernées sont les stagiaires des associations (600 alternants)
 - Elles sont fragiles, et il faut les réinsérer à la vie active
 - La MSSA intervient sur les 32 heures annuelles d'activité physique prévue pour ces personnes

Question de Didier CHAUBET sur ces deux derniers projets, « Est-ce encore dans les statuts du CDOS de faire des projets réinsertion et bien bouger ? »

Jean-Michel précise que la MSSA et donc le CDOS n'interviennent uniquement sur la partie activité physique de ces projets, car c'est un enjeu de santé nationale.

V. SUJETS DIVERS

João BERNARDINO DUARTE présente au C.A trois sujets divers hors commissions.

A. Bilan du séminaire du CROS

João BERNARDINO DUARTE informe le C.A que le CDOS 46 était présent sur les 2 jours du séminaire, et explique les thèmes qui ont été abordés pendant celui-ci. Le premier est celui de l'Observatoire du Sport, qui est un projet collaboratif porté par le CROS et les CDOS de l'Occitanie, où le but est de recenser des données importantes sur le sport dans tous les territoires de l'Occitanie pour appuyer nos projets et le sport en général auprès des politiques locales. Ensuite, une intervention sur le cyberharcèlement à été proposée par la société Orange où l'intervenant a présenté un atelier football qu'ils font pour sensibiliser les enfants (ils ciblent les enfants jusqu'à la classe de 5^{ème}). João BERNARDINO DUARTE indique qu'il serait intéressant de le proposer aux classes / écoles lotoises. Le dernier thème abordé lors de ce séminaire était celui du Service Civique, où le CDOS du Lot ne possède aucun agrément et n'a jamais mis en place ou proposé des offres de Service Civique. Pour rappel, le CDOS peut demander un agrément pour pouvoir accueillir un ou des Services Civiques, mais aussi

demander un agrément d'intermédiation afin que les associations lotoises puissent accueillir un Service Civique via l'agrément du CDOS du Lot.

B. Demande de stage de Loan BONNAC

Loan BONNAC, étudiante en 3^{ème} année de licence STAPS à Rodez sollicite le CDOS pour faire un stage de 3 semaines sur la période d'avril, qui correspond à la période de la Semaine Olympique et Paralympique 2024.

Cette demande est validée par l'ensemble du C.A.

C. Subvention pour les Comités Départementaux du Conseil Départemental

Didier CHAUBET questionne les membres du C.A qui font partie d'un Comité Départemental s'ils reçoivent une notification du Conseil Départemental à propos de la subvention pour le fonctionnement des Comités Départementaux. Certains membres du C.A disent avoir reçu une notification, d'autres non.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Yann THIBEVILLE informe le C.A que la Fédération Française de Judo a rendu obligatoire la formation LCVSMS à tous les entraîneurs, coachs, encadrants, dirigeants d'une association ou club de Judo pour 2024. Et que ceux qui n'ont pas eu cette formation qui délivre une attestation ne seront plus autorisés à prendre part aux activités des clubs.

Lan DESPEYROUX indique le Gymnase de Gramat va être rénové, et que les travaux vont durer un an et demi, et qu'à partir de Septembre 2024, la moitié des associations n'auront plus d'infrastructure pour pratiquer leur sport. Elle indique également qu'à ce jour, aucune solution n'a été proposée par la mairie.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 21h10.

Le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre

Président du CDOS du Lot



INESTA Jean-Michel

Secrétaire du CDOS du Lot

